



---

# COMMISSION RÉGIONALE F.A.F.A.

## PROCES-VERBAL

Mardi 12 septembre 2022  
À Lisieux

---

**Présents** : M. ROUTIER Marc, Président

MM. BERLY Jean-Michel (visioconférence), LAUGEROTTE Raymond, MORICEAU Pierre, ROUELLE Maurice (visioconférence), DUBOURG Vincent, VOISIN Bertrand, BAILLARD Patrick

**Excusés** : MM. FERET Romain, GOURDEL Sébastien, CHAPILLON Jean-Claude

**Assistent** : Mmes DAYAUX Charline, DREUX Ophélie, GARCIA Ludivine

---

La séance est ouverte par Marc ROUTIER, Président de la commission.

### 1 – Adoption du procès-verbal

---

Les PV des réunions du 10 mai 2022 et du 28 juin 2022 sont adoptés à l'unanimité.

### 2 – F.A.F.A. Emploi

---

Au total, 14 demandes ont été effectuées auprès de la Ligue :

- **District de Seine-Maritime** : 3 demandes
  - o FC ROUEN 1899 : dossier validé, financement en cours
  - o HAVRE AC : le club n'a jamais donné suite
  - o ST SOTTEVILLAIS CHEMINOTS : dossier validé, mais le club n'a pu donner suite, car le projet n'était pas suivi par la municipalité.
  
- **District de la Manche** : 6 demandes
  - o US COTE DES ILES : dossier validé sous réserve de l'envoi des pièces
  - o FC 3 RIVIERES : dossier validé sous réserve de l'envoi des pièces
  - o FC ST LO MANCHE : dossier validé sous réserve de l'envoi des pièces
  - o US AVRANCHES MT ST MICHEL : envoi d'un dossier papier donc avis défavorable
  - o FC VAL ST PERE : envoi d'un dossier papier donc avis défavorable
  - o AGNEAUX FC : dossier arrivé après la date limite
  
- **District de l'Orne** : 1 demande
  - o JEUNESSE FERTOISE BAGNOLES : dossier validé sous réserve de l'envoi des pièces
  
- **District de L'Eure** : 2 demandes
  - o ST SEBASTIEN F : dossier validé sous réserve de l'envoi des pièces
  - o GISORS VEXIN ND 27 : dossier validé sous réserve de l'envoi des pièces



- **District du Calvados** : 2 demandes
  - o SU DIVES CABOURG : dossier validé sous réserve de l'envoi des pièces
  - o FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE : dossier arrivé après la date limite

Pour la prochaine campagne F.A.F.A. Emploi, une communication sera faite au club dès le mois de janvier. De plus, l'information sera également transmise auprès des stagiaires BEF et BMF dans le cadre de leur formation.

Il est rappelé aux Districts d'inviter les clubs à contacter la Ligue pour toute demande d'information et de création de dossier.

### 3 – A.N.S. – Le bilan

---

L'enveloppe régionale pour les « Projets Sportifs Fédéraux » lors de la campagne 2022 était de 143 000 € répartis entre les Districts. Les dossiers validés apparaissent dans le précédent PV du 28.06.2022.

La Commission souligne que lors de la prochaine campagne, un rappel de la date butoir du dépôt des dossiers sera faite aux clubs. Elle précise également que si les bilans des dossiers de la précédente campagne ne sont pas fournis, aucune subvention ne sera reconduite.

### 4– Enveloppe régionale 2022/2023

---

Pour cette saison 2022/2023, l'enveloppe régionale F.A.F.A. attribuée à la Normandie est :

- o FAFA Equipement : 459 000 €
- o FAFA Transport : 82 000 €

Le Président et les membres de la Commission décident que l'enveloppe EQUIPEMENT sera répartie de la façon suivante :

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Total LFN
50 % fixe	45 900 €	45 900 €	45 900 €	45 900 €	45 900 €	<b>229 500 €</b>
25 % nb de licenciés	23 329 €	19 837 €	18 714 €	10 122 €	42 748 €	<b>114 750 €</b>
25 % nb de clubs	23 862 €	16 086 €	20 108 €	13 271 €	41 423 €	<b>114 750 €</b>
<b>Total</b>	<b>93 091 €</b>	<b>81 823 €</b>	<b>84 722 €</b>	<b>69 293 €</b>	<b>130 070 €</b>	<b>459 000 €</b>
%	20 %	18 %	19 %	15 %	28 %	100 %

S'agissant de l'enveloppe TRANSPORT, il a été décidé de ne pas effectuer de répartition entre les districts et d'accepter les dossiers complets au fur et à mesure jusqu'à épuisement de l'enveloppe régionale.

Par ailleurs, le traitement et la validation des dossiers seront effectués dès le début de la saison. La validation commencera donc dès la prochaine réunion. Pour cette saison, la date limite de traitement des dossiers « F.A.F.A équipements » est le 28 avril 2023.

### 5– Montant par nature de projet

---

Le Président, Marc Routier et les membres parcourent les modalités de financement de chaque nature de projet et effectuent quelques modifications. (cf : [Annexe 1](#)).

### 6– FOOT5

---

Le projet « Terrain FOOT5 » de la Ligue se poursuit avec pour objectif de construire 100 terrains sur l'ensemble du territoire normand d'ici 2024. Afin d'améliorer la communication avec les collectivités et les clubs, il a été décidé, en collaboration avec le service communication de la Ligue, d'effectuer un logigramme concernant les financements possibles des Terrains FOOT5 (cf : [Annexe 2](#)).



6- Réunion commune F.A.F.A. / C.D.T.I.S. / C.R.T.I.S.

---

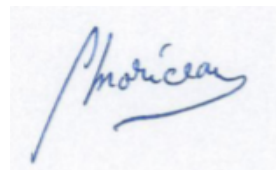
Une réunion commune entre la Commission F.A.F.A. et les Commissions Départementales des Terrains va être organisée le 12 décembre 2022 au sein de la Ligue. Cette réunion a pour objectif de faciliter les relations entre les Commissions et permettre un traitement rapide des dossiers F.A.F.A. dans la création et dans la validation de ceux-ci.

**La prochaine réunion FAFa est programmée le lundi 7 novembre 2022.**

**Le Président de la Commission F.A.F.A.  
M. ROUTIER Marc**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Routier', with a stylized flourish at the end.

**Secrétaire de séance  
M. MORICEAU Pierre**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Moriceau', with a horizontal flourish at the end.